

 UCLouvain



APPECON - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'approfondissement en économie vous offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines de l'économie ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.



Bloc
annuel
2 3

o En deuxième bloc annuel de l'approfondissement (15 crédits)

o Séminaires (10 crédits)

o LECGE1323	Séminaire : économie et climat	Anaïs Perilleux	[q2] [30h+10h] [5 Crédits]		x
-------------	--------------------------------	-----------------	----------------------------	--	---

APPECON - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Sans condition, pour les étudiants de 2ème bloc annuel du programme de bachelier en sciences économiques et de gestion quelque soit le choix futur du master (en économie ou en gestion).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'approfondissement en économie offre à l'étudiant un élargissement de ses connaissances et compétences dans différents domaines de l'Economie. Il permettra à l'étudiant de se préparer au mieux à un master en sciences économiques. Cet approfondissement est un atout (non un prérequis) pour poursuivre une formation en sciences économiques.

Cet approfondissement ne donne pas accès à un master différent de ceux accessibles dans le cadre de la majeure.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: [Vincent Bodart](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: [Géraldine Carette](#)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à l'approfondissement

1. Inscription à l'approfondissement et sa vérification

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel de leur programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

